

01.05.2025 - 07:00 Uhr

Le don d'organes en hausse malgré un nombre accru de refus



Berne (ots) -

Dans son rapport annuel 2024, Swisstransplant affiche le deuxième chiffre le plus élevé de donneuses et donneurs décédés. Au cours du premier trimestre 2025, la tendance à la hausse s'est poursuivie avec un nouveau record d'organes transplantés. Et ce, bien que le taux de consentement continue à baisser lors des entretiens avec les proches.

Le premier trimestre 2025 est à l'avenant des chiffres les plus élevés des deux dernières années. Du 1er janvier au 31 mars 2025, en Suisse, 52 personnes ont fait don de leurs organes après leur décès, soit une hausse de 16 pour cent par rapport au trimestre précédent. Jamais le nombre d'organes transplantés en un trimestre n'a été aussi élevé en Suisse : 169, soit 37 pour cent de plus qu'au trimestre précédent.

Consentement des proches en baisse

" Le taux élevé de transplantations s'explique par le professionnalisme de tous les spécialistes impliqués dans les cinq réseaux de don d'organes suisses ", souligne Franz Immer, directeur de Swisstransplant. Le nombre d'entretiens menés avec les proches reste stable à un niveau élevé. En 2024, un entretien avec les proches a eu lieu pour 87 pour cent des décès après lesquels un don d'organes était envisageable. Cependant, le consentement au don d'organes lors des entretiens avec les proches diminue : en 2024, seuls 38 pour cent des entretiens ont donné lieu à un consentement au don d'organes, ce qui représente un recul de 4 points de pourcentage par rapport à l'année précédente. " Dans plus de la moitié des cas, les proches ne savent pas ce que la personne décédée souhaitait. Dans ces situations, le taux de refus est aujourd'hui supérieur à 80 pour cent. L'introduction du principe du consentement présumé soulagera les proches et entraînera une augmentation du taux de consentement ", explique Franz Immer. La Confédération crée un nouveau registre électronique dans lequel il sera possible d'indiquer à l'avenir si l'on souhaite ou non faire don de ses organes et tissus après sa mort. La Confédération prévoit de mettre en place le registre du don d'organes et de tissus en cours d'année 2026. Le principe du consentement présumé devra alors entrer en vigueur six mois plus tard.

Oui ou non au don d'organes ?

Le don d'organes est et reste un acte volontaire. Il est recommandé de consigner sa décision personnelle - oui ou non au don d'organes - et d'en parler à ses proches. Les directives anticipées de la FMH ou, le cas échéant, le dossier électronique du patient sont les moyens les plus appropriés pour le faire.

Liens

- [Rapport annuel 2024](#)
- [Chiffres trimestriels](#)
- [SwissPOD-Reporting \(Swiss Monitoring of Potential Donors\)](#)
- [Consigner sa décision pour ou contre un don d'organes](#)

Swisstransplant : Fondation nationale suisse pour le don et la transplantation d'organes

En sa qualité de service national des attributions mandaté par l'Office fédéral de la santé publique, Swisstransplant est chargée d'attribuer les organes aux receveuses et receveurs en conformité avec la loi et de gérer la liste d'attente correspondante. Swisstransplant organise au niveau national toutes les activités relatives à l'attribution des organes. À cet effet, elle collabore étroitement avec les organisations d'attribution européennes. Depuis 2009, Swisstransplant est chargée par la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé de coordonner, sur l'ensemble du territoire, les tâches des cantons dans le domaine du don d'organes et de tissus fixées par la loi sur la transplantation, de les consolider avec les réseaux de don d'organes et d'exploiter les synergies. www.swisstransplant.org

Contact pour les questions des médias :

PD Dr Franz Immer, directeur de Swisstransplant, médecin spécialisé en chirurgie cardiaque FMH, T +41 58 123 80 00, media@swisstransplant.org

Medieninhalte



Dans son rapport annuel 2024, Swisstransplant affiche le deuxième chiffre le plus élevé de donneuses et donneurs décédés. Au cours du premier trimestre 2025, la tendance à la hausse s'est poursuivie avec un nouveau record d'organes transplantés. Et ce, bien que le taux de consentement continue à baisser lors des entretiens avec les proches. / Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100006275 / L'utilisation de cette image à des fins éditoriales est autorisée et gratuite, pourvu que toutes les conditions d'utilisation soient respectées. La publication doit inclure le crédit de l'image.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100006275/100931000> abgerufen werden.